



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 05

à la CAPD du vendredi 15 septembre 2017

En cette rentrée, le SNUipp s'inquiète des conditions de vie faites aux migrants et des garanties de leurs droits particulièrement en ce qui concerne celui de l'éducation et des poursuites d'études. En France, l'éducation est un droit pour tous les jeunes qui sont sur son territoire.

Nous tenons à exprimer notre solidarité aux populations affectées par le passage dévastateur de l'ouragan Irma sur les Antilles. Le bilan s'avère très lourd et les dégâts matériels considérables. Nous espérons un retour à la normale le plus rapide possible dans les structures éducatives, écoles et foyers d'enfants.

Le SNUipp-FSU est inquiet quant au devenir de la Fonction publique avec les orientations du gouvernement, notamment en terme budgétaire, il juge inacceptables les mesures décidées (gel de la valeur du point, rétablissement de la journée de carence, prévision de suppressions d'emploi) et inquiétantes celles qui pourraient l'être comme la non compensation réelle de la CSG ou encore, la possible remise en cause du calendrier de mise en œuvre des mesures PPCR.

Sur le département, la plupart des enseignants sont revenus sur un rythme de 4 jours suite au nouveau décret sur les rythmes scolaires de juin 2017. Dans un contexte de conditions de travail difficiles, les enseignants des écoles rappellent leurs exigences. S'ils veulent majoritairement avoir la possibilité de pouvoir travailler ainsi, ils savent aussi que l'essentiel est ailleurs. Ils demandent en tout premier lieu une baisse des effectifs par classe, particulièrement élevés en France. Ils revendiquent la reconnaissance de tous leurs temps de travail ainsi que le développement des RASED. Ils réclament enfin la généralisation du « Plus de maîtres que de classe », d'être aidés pour réussir l'inclusion de tous leurs élèves, d'avoir du temps pour le travail en équipe et de bénéficier d'une véritable formation de qualité.

Utiliser différemment le temps des APC est un premier pas vers la reconnaissance de notre temps réel de travail. Les collègues et équipes se sont réapproprié ces heures et les ont utilisées de manière pertinente et adaptée à leur besoin.

À cette rentrée, le ministère a fait le choix de renouer avec des évaluations nationales standardisées. Le protocole proposé, élaboré sans concertation, suscite de la perplexité et des interrogations chez les enseignants. Elles risquent fort d'aboutir à un jugement hâtif sur les élèves et d'être fortement anxiogènes pour eux et leurs parents. De même elles risquent d'exercer une forte pression sur l'école maternelle. A ce jour, l'administration n'a pas fourni aux écoles les documents nécessaires en version papier, or, il est demandé dans la note ministérielle aux Recteurs, IA et DASEN du 29 août, « *d'assurer localement l'impression et la diffusion aux enseignants.* »

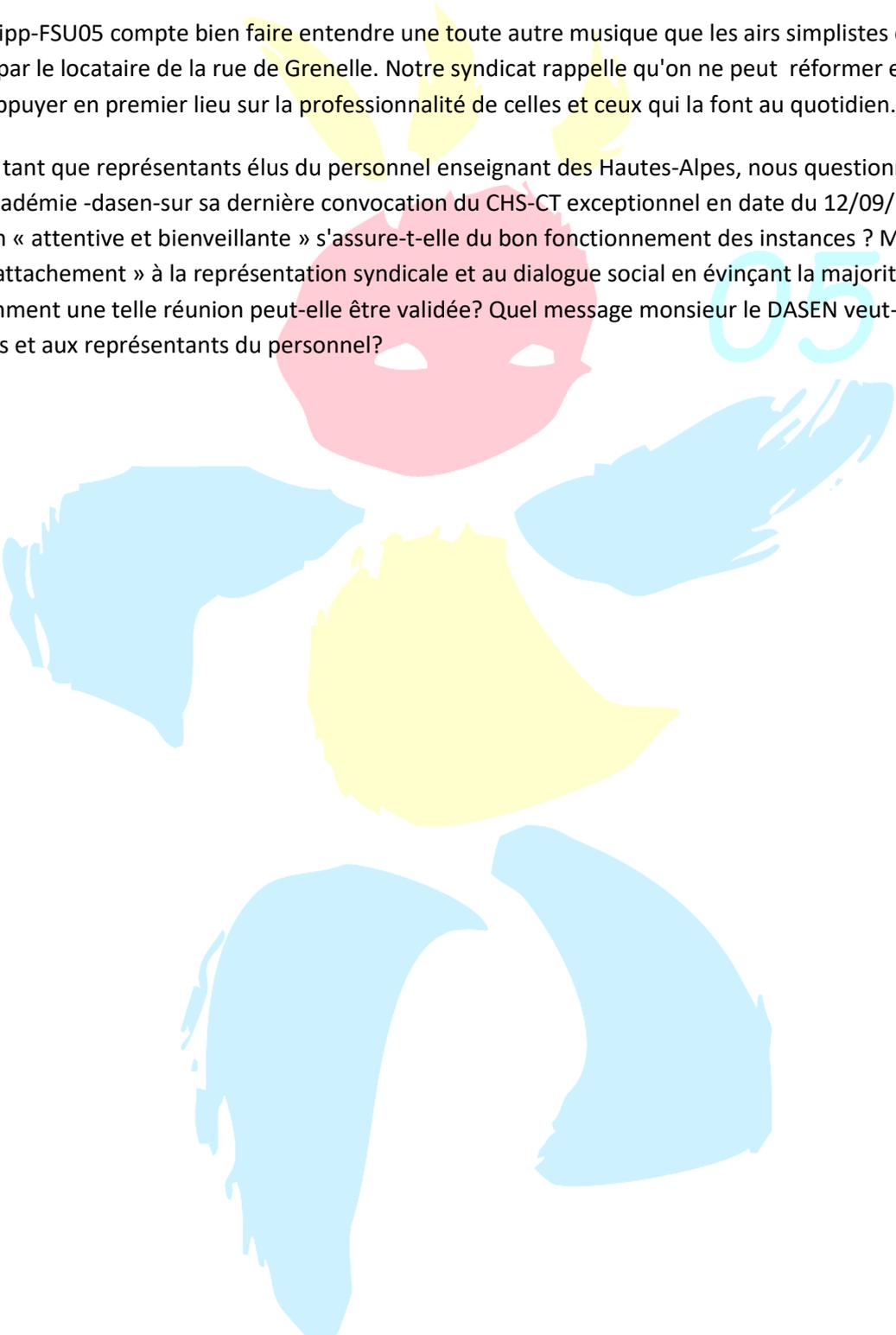
Pour s'attaquer aux inégalités scolaires, il faut investir dans l'école, en développant notamment la formation des enseignants et en augmentant les postes d'enseignants spécialisés. Sans quoi, ces évaluations ne seront qu'un constat, d'aucune aide pour les enseignants et leurs élèves.

La suppression de 23 000 contrats aidés à la rentrée désorganise le fonctionnement des écoles. Cette décision touche en premier lieu ces personnels qui se retrouvent brutalement sans emploi. Les conséquences sont nombreuses pour les écoles et pénalisent les élèves et leurs enseignants : baisse drastique des missions d'aide administrative avec à court terme une quasi-disparition de l'aide aux directrices et directeurs d'écoles, désorganisation du fonctionnement des BCD, de l'informatique, des ateliers ... mais aussi incidences sur la

scolarisation des élèves en situation de handicap avec des enfants qui se retrouvent déjà sans l'accompagnement notifié par la MDPH.

Le SNUipp-FSU05 compte bien faire entendre une toute autre musique que les airs simplistes et rétrogrades déjà entonnés par le locataire de la rue de Grenelle. Notre syndicat rappelle qu'on ne peut réformer et transformer l'école sans s'appuyer en premier lieu sur la professionnalité de celles et ceux qui la font au quotidien.

Enfin, en tant que représentants élus du personnel enseignant des Hautes-Alpes, nous questionnons notre inspecteur d'académie -dasen-sur sa dernière convocation du CHS-CT exceptionnel en date du 12/09/17. Comment l'administration « attentive et bienveillante » s'assure-t-elle du bon fonctionnement des instances ? Montre-t-elle son « profond attachement » à la représentation syndicale et au dialogue social en évinçant la majorité de ses membres? Comment une telle réunion peut-elle être validée? Quel message monsieur le DASEN veut-il envoyer ainsi aux enseignants et aux représentants du personnel?



SNU*ipp* - **FSU**